

MIEUX *ensemble*

N°14

MAGAZINE
INTERCOMMUNAL
D'INFORMATION

Mai 2016

BARTENHEIM . BUSCHWILLER . BLOTZHEIM . HÉGENHEIM . HÉSINGUE . HUNINGUE . KEMBS . ROSENAU . SAINT-LOUIS . VILLAGE-NEUF

DOSSIER 13

UNE NOUVELLE DIMENSION
POUR L'INTERCOMMUNALITÉ

INFOS MINUTE 03

POINT PROJET TRAM 3

Communauté
d'agglomération
des



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, POUR POSER LES BASES DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

Avec la naissance de la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières, 2016 marque une accélération phénoménale dans l'histoire de notre intercommunalité.

Elle n'a pas d'incidence sur les services qui vous sont rendus, mais pour les élus et les services, elle est une réalité quotidienne. Dans le domaine de l'habitat, les démarches sont engagées pour le rattachement de l'office communal de Saint-Louis à la CA3F, la création d'une Conférence Intercommunale du Logement (CIL), pilote en matière d'attribution de logements sociaux... J'ai rencontré les communes concernées pour leur expliquer ce que le programme local de l'habitat (PLH) leur apportera pour la maîtrise de leur politique de l'habitat.

En matière d'économie, la CA3F a adhéré à la nouvelle agence économique alsacienne, l'ADIRA ; il est essentiel, par rapport à la grande région, que nous soyons positionnés dans cette instance pour faire entendre la voix de notre Sud-Alsace.

La commission développement économique travaille à l'élaboration d'une stratégie de développement.

Alain Girny
*Président de la
Communauté
d'Agglomération
des Trois Frontières*

L'objectif est de savoir ce qu'on va faire, où et comment, afin de pouvoir proposer des terrains aux investisseurs dès l'arrivée du Tram 3 fin 2017, autant dire demain ! Nous mettons donc en place les outils qui nous permettront d'exploiter notre potentiel économique, le plus important dans le Haut-Rhin, d'agir pour l'emploi et pour votre qualité de vie.

Découvrez-en les premières traductions dans ce numéro de votre magazine « **Mieux ensemble** ».

Avec un format carré et un papier différent, plus économiques, cette nouvelle formule se veut plus attractive, plus lisible, pour partager avec vous notre projet pour la région des Trois Frontières...

- 3 > 12** INFOS MINUTE
- 13 > 19** DOSSIER
- 20 > 21** La CA3F et vous
- 22 > 24** La CA3F de A à Z

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DES TROIS
FRONTIÈRES

LE PREMIER RAIL DU TRAMWAY SOUDÉ !

Le chantier du Tram 3 vient de vivre un temps fort avec, le 26 mai, la soudure du premier rail !

Même si barrières et engins de chantier font partie de notre paysage urbain depuis quelques mois, cet événement donne une réalité tangible à l'arrivée du tram bâlois.

Il fait suite à la fin des travaux sur les réseaux au premier trimestre de cette année.

Parallèlement, l'aménagement du parking relais de la gare a démarré et la première pierre sera posée cet été.

Les travaux vont encore se poursuivre pendant un an environ. En avril 2017, la première ligne aérienne (pour

l'alimentation électrique du tram) sera posée. A l'été 2017, le dernier rail, franco-suisse, sera soudé et les travaux du parking relais s'achèveront en août.

Quant au Tram 3, vous pourrez l'emprunter à partir de décembre 2017...

POUR EN SAVOIR PLUS :

Maison du Tram, 65 avenue du Général-de-Gaulle, ouverte le mardi de 9 h à 12 h, le mercredi de 14 h à 18 h, le vendredi de 9 h à 12 h. Tél. 06 09 30 17 50

Sur Internet : www.tram3.info



DISTRIBUS : N'OUBLIEZ PAS DE VALIDER VOTRE TICKET

« **Qui s'y fraude s'y pique** » : la campagne d'affichage de Distribus vous rappelle avec une note d'humour que la validation du ticket est obligatoire lorsque vous montez dans le bus...

La fraude représente un manque à gagner de 50 000 à 60 000€ par an. C'est pourquoi Distribus renforce les contrôles sur toutes ses lignes, avec 5 contrôleurs assermentés formés sur le réseau Soléa de Mulhouse.

Qui s'y **Fraude**
s'y **Pique !**

Sachez que pour un titre de transport non validé, l'amende est de 30€, pour l'absence de ticket 46€, pour un titre falsifié, des injures ou des actes de vandalisme 135€.

2 486 896

C'est le nombre de voyageurs transportés par Distribus en 2015, soit une augmentation de 3,7 % par rapport à 2014.

MIEUX *ensemble*

DES BORNES POUR ROULER À L'ÉLECTRICITÉ

D'ici fin 2017, les automobilistes des Trois Frontières disposeront d'un réseau de bornes de recharge électrique : **une dizaine de bornes sont prévues** dans le parking relais de la gare de Saint-Louis et 10 à 15 bornes seront réparties dans les communes de la Communauté d'Agglomération.

Pour concrétiser ce projet d'environ 200 000€, la CA3F bénéficie d'une subvention de 90 000€ de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et compte sur une aide de l'Etat de 97 000€.



UN PARKING PLUS GRAND À LA GARE DE BARTENHEIM



Pour promouvoir les transports en commun, la CA3F prend en charge le projet de restructuration du parking relais de Bartenheim aujourd'hui saturé. Le nombre de places passera de 53 à 115 dont 3 pour les personnes à mobilité réduite. L'abri à vélos sera lui aussi agrandi, avec 44 places de plus. Un cheminement sécurisé sera aménagé pour les piétons et l'éclairage sera renforcé.

Les travaux auront lieu durant l'été 2016 pour limiter la gêne aux usagers. L'opération, d'un coût total d'environ 564 000€, bénéficie de subventions de la Région, du Département, de la SNCF et du canton de Bâle.

DES PERMANENCES SUR LE LOGEMENT

Location, accession à la propriété, problèmes de copropriété... : pour répondre à toutes vos questions, la CA3F vous propose avec l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), des permanences gratuites. Des juristes vous apportent des conseils personnalisés et neutres sur tous les aspects juridiques, fiscaux et financiers liés au logement et à l'urbanisme.

Les permanences ont lieu les 1^{er} et 3^e mardis du mois, de 9h30 à 12h00, à la Maison des Associations, à Saint-Louis.

Vous pouvez aussi consulter l'ADIL par téléphone au 03 89 46 79 50.

Pour en savoir plus : www.adil68.org

LA NOUVELLE SALLE MULTISPORTS À VILLAGE-NEUF FAIT LE PLEIN



Mise en service le 7 mars dernier la salle multisports a déjà trouvé son public. L'ancien plateau sportif du Coséc, désormais couvert, est ainsi apprécié des élèves du collège Gérard-de-Nerval et du lycée Mermoz.

Quant aux nouveaux créneaux pour les clubs, ils sont mis à profit par les clubs de football, de basketball, de handball et de badminton des communes de la CA3F pour développer leurs activités.

L'ÉTÉ AU CENTRE NAUTIQUE

Le Centre nautique Pierre de Coubertin vous accueille jusqu'au 4 septembre dans son parc de 2,5 hectares. A votre disposition : le bassin olympique, le bassin familial ludique et son toboggan, la pataugeoire, les tables de ping-pong, les trampolines sécurisés, les nocturnes du vendredi et ... les animations : trampoline, aquagym, aquabike, baptêmes de plongée, prêt de livres de la médiathèque Le Parnasse. Le billet bleu est reconduit en collaboration avec Distribus.

Infos pratiques

Centre nautique Pierre de Coubertin,
4 rue Saint-Exupéry à Saint-Louis.
Tél. 03 89 67 11 21
Mél. centrenautique.sl@agglo-3frontieres.fr

Ouvert :

- **jusqu'au 30 juin** et du 1^{er} au 4 septembre : les lundi, mardi et jeudi de 12h à 19h30, le mercredi de 10h à 19h30, le vendredi de 12h à 21h, le week-end et les jours fériés de 10h à 20h ;
- **en juillet et août** : du lundi au jeudi de 9h à 19h30 ; le vendredi de 9h à 21h, les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 20h.
- **Tarifs** sur www.agglo-3frontieres.fr, rubrique « Sport ».



MASSAGES : LE TOUR DU MONDE DU BIEN-ÊTRE



Relaxez-vous grâce aux massages proposés à la piscine couverte de la Communauté d'Agglomération à Village-Neuf. Une nouvelle masseuse diplômée, Deborah Dusehu, également maître nageur sauveteur, a rejoint en avril dernier la CA3F. Elle officie avec Gabrielle Bechtold qui effectue des massages depuis 2011. Elles vous proposent une gamme complète de massages : visage, dos,

jambes, californien, balinaï, minceur, aux pierres chaudes, ayurvédique, pour femmes enceintes, bébés et seniors...

Infos pratiques

Sur rendez-vous au **06 60 45 48 81** ou à l'accueil de la piscine couverte, rue de Michelfelden à Village-Neuf. Réservé aux femmes le mardi, aux hommes le jeudi et mixte les autres jours.

LES TROIS FRONTIÈRES FONT LEUR EURO DE FOOT !

Du 17 au 19 juin, plus de 1 000 enfants de la région des Trois Frontières se rencontreront lors d'un tournoi de football organisé par la CA3F et la LAFA (Ligue d'Alsace de Foot Amateur), en partenariat avec les écoles, les clubs des communes de la CA3F, de Bâle et Weil-am-Rhein.

- **Le vendredi 17 juin** : environ 700 participants sont attendus pour le tournoi de niveau primaire, au stade de l'Au à Saint-Louis et à Bartenheim.
- **Le samedi 18 juin** : le tournoi des clubs verra s'affronter environ 900 participants de 5 catégories d'âge (de 7/8 ans à 15/16 ans) à Saint-Louis, Kembs, Village-Neuf et Bartenheim.
- **Le dimanche 19 juin** : à 21h, assistez à la projection sur écran géant du match France-Suisse, devant le Triangle à Huningue. Des animations pour toute la famille seront proposées tout au long de la journée.

Ce tournoi s'inscrit dans la politique d'animation sportive de la CA3F (voir « Mieux ensemble » n°13 - Décembre 2015) qui fournira également les récompenses aux vainqueurs de ces tournois.



LA PISCINE COUVERTE TRÈS APPRÉCIÉE

Un questionnaire de satisfaction réalisé l'automne dernier à la piscine couverte de la Communauté d'Agglomération à Village-Neuf a montré que les usagers apprécient l'équipement : 87,55 % des personnes interrogées se disent satisfaites ou très satisfaites de la qualité des équipements, 85,6 % de la qualité de l'accueil et 91,05 % de l'ambiance générale.

Une satisfaction qui se traduit par une hausse constante de la fréquentation.



UN NOUVEAU BASSIN D'ORAGE À HÉSINGUE

L'aménagement du bassin d'orage de Hésingue va s'achever avant l'été. D'une capacité de 2 000m³, il recueillera une partie des effluents provenant de Hégenheim et Hésingue par temps de pluie. Ils seront stockés temporairement dans le bassin pour éviter l'engorgement du réseau d'assainissement et les déversements dans le milieu naturel, notamment dans l'Augraben qui traverse la Petite Camargue.

Ils seront ensuite acheminés vers la station d'épuration de Village-Neuf pour être traités avant leur rejet dans le milieu naturel.

Le coût : 2 millions d'euros.

LES OLYMPIADES DE L'INTERCOMMUNALITÉ !

L'animation sportive, ce sera aussi, cet été, un événement organisé au Centre nautique Pierre de Coubertin : les Olympiades de l'intercommunalité. Les 10 communes de la CA3F seront

représentées par deux équipes mixtes dans un tournoi multisports : basketball, football, volleyball, waterpolo. Il se déroulera le **11 juillet** pour les 10-13 ans et le 18 juillet pour les 14-16 ans.



VIDANGEZ VOTRE PISCINE SANS POLLUER...

Avec la venue des beaux jours se pose la question de la vidange de votre piscine : où déverser toute cette eau ?

Vérifiez d'abord à quel réseau votre dispositif de vidange est raccordé :

- si votre propriété dispose d'un **réseau d'eaux pluviales**, utilisez-le pour l'eau de votre piscine. Sinon, vous pouvez la rejeter dans le réseau unitaire (tout-à-l'égout) ;
- si vous êtes équipé d'un **système d'assainissement** non collectif, épandez l'eau sur votre terrain (en évitant d'inonder votre voisin) ou utilisez votre puits d'infiltration si vous en avez un.

Dans tous les cas, respectez ces indications :

- **pas de traitement** de l'eau dans les 15 jours précédant la vidange ;
- les **gros objets** flottants doivent être retenus par une grille ;
- le **débit maximum** de rejet doit être de 10l/s ;
- **interrompez la vidange** en cas de forte pluie pour ne pas saturer le réseau ou votre terrain. Si celui-ci est trop petit ou trop imperméable, faites appel à un vidangeur professionnel.

Le recours à un professionnel est nécessaire si votre bassin est traité à l'eau salée !

Pour en savoir plus :

service Assainissement de la CA3F, tél. **03 89 70 22 65**



DES DÉCHETTERIES PLUS SÛRES



Pour la sécurité des usagers, la CA3F équipe ses déchetteries de dispositifs anti-chutes. C'est déjà le cas à Village-Neuf (hormis 2 quais dédiés aux gravats) et la déchetterie de Kembs sera équipée au cours de l'année. Le coût : environ 3 500 €HT par quai.



DÉCHETS : DES CONTENEURS ENTERRÉS

Moins de nuisances visuelles et sonores : ce sont les avantages des conteneurs enterrés. Il y en a 9 pour l'instant, à Huningue et Hésingue. Cette commune prévoit d'enterrer l'ensemble de ses conteneurs et

Saint-Louis projette d'enterrer deux de ses points d'apport volontaire. Les travaux de génie civil sont à la charge des communes et l'achat des conteneurs est assuré par la CA3F (5 000 € par conteneur).

ASSAINISSEMENT : RÉALISATIONS ET PROJETS

En 2015, outre les travaux dans le cadre du Tram 3 :

- environ 2 600 mètres de canalisations réhabilitées à Buschwiller (rue de Hésingue), Huningue (rue des Etangs) et Saint-Louis (rues des 3-Lys et Henner). Coût global : 800 000 € ;
- quelque 280 m de canalisations posées à Buschwiller et Saint-Louis pour de nouvelles zones à urbaniser. Coût : 200 000 €.

En 2016, plus de 1,4 million d'euros pour :

- le renforcement du réseau à Bartenheim et Kembs ;
- la réhabilitation de 1 400 mètres de réseau à Bartenheim, Huningue, Kembs, Saint-Louis et Village-Neuf.

UN NOUVEAU HANGAR POUR LE CENTRE TECHNIQUE



La construction du hangar poids lourds du Centre technique de la CA3F à Village-Neuf s'est achevée au mois de mai. La CA3F peut désormais garer ses camions et entreposer les bacs à ordures ménagères à l'abri des intempéries.

MIEUX ensemble



Le plein d'idées pour développer le **tourisme**

LE PLEIN D'IDÉES POUR DÉVELOPPER LE TOURISME



L'Office de Tourisme enrichit son offre touristique et ses outils pour attirer les touristes mais aussi permettre aux habitants de mieux connaître leur territoire...

« RENDEZ-VOUS DU DIMANCHE »

Lancées à l'automne dernier, ces sorties en groupe ont séduit 300 personnes et atteint leur but : attirer un public nouveau habitant dans un rayon d'1 heure en voiture autour de Saint-Louis.

Devant ce succès, l'Office de Tourisme projette de décliner le concept autour des Rendez-Vous de l'Été et des Rendez-Vous de l'Entreprise ; notre région offre en effet un beau potentiel en matière de découverte économique.

Un point d'information pilote

Un point d'information i-mobile a été mis en place à l'agence Distribus de la Croisée des Lys. Les visiteurs y trouvent :

- une connexion wi-fi gratuite et sécurisée ;
- un équipement pour recharger leurs appareils mobiles ;
- de l'information touristique fournie par l'OT.

Il s'agit d'un projet pilote, imaginé par les Offices de Tourisme de France, qui sera étendu à l'ensemble du territoire de la CA3F. Il sera complété prochainement par un guide i-mobile, un site Internet mobile à télécharger sur votre smartphone, qui se consulte n'importe où, sans connexion au web.

Destination « vélo »

Dans le cadre de l'IBA 2020, l'Office de Tourisme fait partie d'un groupe de travail trinational. Son objectif est de créer une véritable destination « vélo » en s'appuyant sur le réseau des pistes cyclables et les Euro Vélo Routes des trois pays. Une politique de promotion a été mise en place (*balisage de deux circuits pour découvrir les trois pays, édition de cartes, communication web, création d'une application pour smartphones...*)

UN GUIDE POUR DÉCOUVRIR VOTRE PATRIMOINE

Sites touristiques, lieux de loisirs, activités, restaurants... : le guide touristique 2016/2017 vous permet de découvrir toutes les richesses de la région des Trois Frontières.

Il est disponible dans toutes les communes de la CA3F, sur les sites touristiques, au point *i* à l'agence Distribus à Saint-Louis, à l'Office de Tourisme, 81 rue Vauban à Village-Neuf et sur son site : www.saintlouis-tourisme.fr



ALLER À BÂLE À VÉLO

La voie verte transfrontalière a été inaugurée le 23 avril. Avec la fin des travaux côté suisse, vous pouvez à présent aller de Huningue à Bâle à vélo grâce à ce cheminement pour piétons et cyclistes qui allie voies existantes et nouveaux itinéraires, notamment une passerelle de 182 m longeant le Rhin. En 2016 la voie verte est ouverte les week-ends et les jours fériés.



+ 23 KM



C'est la longueur totale des itinéraires cyclables que la CA3F aménagera d'ici à 2030, dont 16 km seront des créations. Dans les prochains mois, deux itinéraires verront le jour :

- une liaison de 3,1 km entre Hésingue, Buschwiller et Hégenheim (2016-2017) ;

- un itinéraire en site propre entre Blotzheim et Michelbach-le-Haut (2017), trait d'union d'1 km avec la ComCom de la Porte du Sundgau qui rejoindra la CA3F l'année prochaine. Ces réalisations s'inscrivent dans le schéma communautaire des pistes cyclables adopté par la CA3F en novembre dernier.

UNE NOUVELLE PROMENADE À SAINT-LOUIS BOURGFELDEN



Un nouveau circuit de promenade transfrontalier s'offre aux flâneurs. Baptisé Bourgfeldenpark, il est le fruit d'une collaboration entre différents partenaires suisses (UPK, REHAB, Bürgerspital, Familiengärten, Sportamt Basel), la Ville de Saint-Louis et la CA3F.

Il emprunte, depuis la douane, les rues des Romains, des Champs, le parc Baerenfels, le square Saint-Charles, les rues du 1^{er} mars et du Docteur-Hurst puis le chemin de la route douanière avant de repasser côté suisse.

UN SUCCÈS CROISSANT POUR LES THERMOGRAPHIES DE FAÇADES



120 participants ont profité de la campagne de thermographies de façades réalisée fin janvier par l'association Alter Alsace Energies, pour savoir si leur habitation présente des problèmes d'isolation. Les résultats ont été présentés fin avril à Sierentz. Cette opération s'adresse en effet aux habitants de la CA3F comme à ceux des communautés de communes Pays de Sierentz et Porte du Sundgau.

Des habitants de plus en plus intéressés par ce service gratuit : il y a déjà une liste d'attente pour la campagne de l'année prochaine !

Contact : Coline Lemaignan,
tél. **03 89 50 06 20** ou
eie68@alteralsace.org

DES CONSEILS AVEC L'ESPACE INFO ENERGIE

Bénéficiez de conseils neutres et gratuits pour réaliser vos travaux de rénovation énergétique (aspects techniques, aides existantes...)

Les prochaines permanences :

- **Buschwiller** : 8 juin, 14 h - 18 h
- **Hésingue** : 22 juin, 15 h 30 - 18 h
- **Rosenau** : 7 juillet, 14h - 18 h

Contact : Coline Lemaignan,
tél. **03 89 50 06 20** ou
eie68@alteralsace.org



-7 % C'est l'objectif de réduction de la quantité de déchets fixé par le plan de prévention des déchets de la CA3F, soit - 40 kg par habitant d'ici à 2020.

Réduire nos déchets, c'est bon pour la planète (préservation des ressources, réduction des émissions de gaz à effet de serre...) et pour notre portefeuille.

La CA3F montrera l'exemple en réduisant ses déchets de fonctionnement et mobilisera les communes membres.

Si vous avez des suggestions d'actions, **contactez Sandrine Doebelin** au service Déchets de la CA3F, doebelin.sandrine@agglo-3frontieres.fr

CAP SUR LE LABEL CIT'ERGIE

Le 12 janvier, la CA3F s'est officiellement lancée dans la démarche de labellisation Cit'ergie qui récompense au niveau européen les collectivités en pointe sur les économies d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans la perspective de l'élargissement de la CA3F, les communautés de communes

Pays de Sierentz et Porte du Sundgau sont associées à cette démarche.

en processus
Cit'ergie
European Energy Award®



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DES TROIS FRONTIERES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Une nouvelle dimension pour l'intercommunalité

Depuis le 1er janvier 2016, vous n'habitez plus dans la Communauté de Communes mais dans la **Communauté d'Agglomération des Trois Frontières**. Une transformation sans grande incidence sur votre vie quotidienne, mais derrière le changement de nom, il y a un changement d'époque.

Reconnaissance de notre territoire, nouvelles compétences, évolution de la fiscalité économique, dimension des projets... : **notre agglomération vit toute une série de transformations** qui posent les bases de son développement futur. Un développement qui permettra d'exploiter son potentiel économique et de renforcer votre qualité de vie.

Le premier budget, adopté en mars par le conseil d'agglomération, en est la première traduction, avant une autre évolution majeure : **l'élargissement de la CA3F aux Communautés de Communes du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau au 1er janvier 2017.**

Découvrez dans ce Dossier une vue d'ensemble des changements qui nous attendent...

QUOI DE NEUF AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ?

DE NOUVELLES COMPÉTENCES

Habitat et politique de la ville

Vous avez découvert ces compétences dans le précédent numéro du magazine. Dans le domaine de l'habitat, l'objectif est de mener une politique du logement à l'échelle de l'agglomération pour permettre à chacun de trouver à se loger (les loyers dans le parc privé sur le territoire du Pays de Saint-Louis sont les plus élevés du Haut-Rhin). Le contrat de ville permettra de transformer le quartier de la gare à Saint-Louis, porte d'entrée de notre agglomération.

Développement économique

Cette compétence va englober l'ensemble des zones d'activité de notre territoire, y compris celles qui dépendaient des communes. La CA3F s'occupera également des pépinières et hôtels d'entreprises et des actions en faveur de l'emploi.

Des missions supplémentaires

D'autres missions nouvelles sont prévues par la loi NOTRe :

- l'aménagement et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage (dès 2017) ;
- la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (dès 2018) ;
- la gestion de l'eau (au plus tard en 2020). Pour l'instant, la CA3F assure uniquement la gestion de l'assainissement.

FISCALITÉ PROFESSIONNELLE : VERS UN TAUX UNIQUE

Avec la mise en place du régime de « fiscalité professionnelle unique » (FPU), c'est la CA3F qui perçoit les impôts que les entreprises versaient aux communes (voir encadré). Celles-ci reçoivent des compensations de la part de la CA3F.

C'est l'un des grands changements liés à la transformation en communauté d'agglomération, qui permettra à nos 10 communes d'avoir la même fiscalité.

La CA3F a fixé un taux de CFE (cotisation foncière des entreprises) unique pour tout le territoire. Pour les entreprises, ce changement sera indolore car ce taux unique ne s'appliquera pas tout de suite. Il y a aura en effet une période d'unification de 9 ans qui permettra aux taux existants de rejoindre progressivement le taux unique.

La fiscalité professionnelle

La taxe professionnelle n'existe plus depuis 2010. L'Etat l'a remplacée notamment par la contribution économique territoriale (CET) qui comprend la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et la cotisation foncière des entreprises (CFE), basée sur les biens soumis à la taxe foncière.

UNE NOUVELLE DIMENSION POUR L'ACTION ÉCONOMIQUE

La transformation en communauté d'agglomération donne à l'intercommunalité les moyens de mener une politique économique globale et cohérente en collaboration avec les communes. Plusieurs actions sont déjà engagées.

- la **commission chargée du Développement économique**, présidée par Jean-Marc Deichtmann, maire de Huningue, 1^{er} Vice-Président de la CA3F, a été installée dès décembre 2015 ;
- des études ont été lancées afin de connaître le potentiel foncier des zones d'activité économique et de définir la stratégie de **développement économique** ;
- un service dédié est mis en place avec pour missions le **développement des entreprises** et le développement de l'emploi ;
- la CA3F a choisi d'adhérer à l'ADIRA (Agence de développement économique d'Alsace), issue de la fusion des agences du Haut-Rhin et du Bas-Rhin et au Syndicat mixte pour la gestion des ports du Sud Alsace (rôle stratégique du port de Huningue/Village-Neuf).

PREMIER BUDGET : LES CHIFFRES CLÉS

BUDGET TOTAL

80 407 700 €

Contre 55 041 400 € en 2015.

Une hausse liée à la transformation en communauté d'agglomération, avec l'intégration de la fiscalité professionnelle unique. A voir dans la section de fonctionnement.

0 %

Les taux des taxes ne bougent pas.

- Taxe d'habitation : 5,77 %
- Taxe sur le foncier bâti : 3,83 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 10,96 %
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : 11,49 %
- Taux unique de la contribution foncière des entreprises (CFE) : 24,89 %.

2 640 000 €

Prélevés par l'Etat pour :

- la contribution que la CA3F doit verser au FPIC* ;
- la contribution au redressement des finances publiques.

*Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales mis en place par l'Etat pour les collectivités moins favorisées.

FONCTIONNEMENT

50 358 700 €

Au lieu de 25 516 200 € en 2015.

Pourquoi ce doublement ? La section intègre les recettes de la fiscalité économique que touchaient les communes. Si l'on déduit les compensations que la CA3F va verser aux communes, l'augmentation de la section de fonctionnement est de 7,5 %.



INVESTISSEMENT

30 049 000 €

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

- **23 980 000 € pour les transports publics**
(Dont 23 530 000 € pour l'extension du tram 3 et 450 000 € pour les travaux d'accessibilité)
- **800 000 € pour la gestion des déchets**
(Renouvellement de matériel roulant, acquisition de conteneurs et bacs)
- **550 000 € pour le tourisme**
(Dont 520 000 € pour les pistes cyclables : 400 000 € pour la piste Héringue/Buschwiller et 100 000 € pour la piste Blotzheim-Michelbach ; 30 000 € pour le port de plaisance)
- **430 000 € pour l'aménagement des voiries**
(Dont 350 000 € pour la desserte de la déchetterie de Héringue)
- **200 000 € pour l'installation de bornes de recharge** pour les véhicules électriques.



***Une nouvelle
dimension pour
l'intercommunalité***

PREMIER BILAN, GRANDS PROJETS, ÉLARGISSEMENT DE LA CA3F

3 questions à...

Alain Girny

Président de la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières



LA TRANSFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TROIS FRONTIÈRES EN COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LUI PERMET-ELLE EFFECTIVEMENT D'AVOIR PLUS DE POIDS ?

Cette évolution a réellement donné à notre intercommunalité un poids nouveau. En tant que communauté d'agglomération, nous sommes devenus un partenaire de premier ordre pour l'Etat, la Région, le Département, les grandes intercommunalités alsaciennes et nos voisins institutionnels suisses et allemands.

Nous sommes ainsi invités à la table des discussions pour de grands projets d'infrastructures d'envergure départementale, régionale et transfrontalière.

COMMENT CE NOUVEAU STATUT VA-T-IL SE TRADUIRE EN TERMES DE GRANDS PROJETS ?

Notre territoire dispose désormais d'un opérateur économique unique, la CA3F. Grâce à la proximité de Bâle, à l'EuroAirport, nous avons un rôle à jouer pour être le moteur du développement économique du Sud Alsace.

Je veux que dans les deux prochaines années, notre stratégie de développement se concrétise par une offre de services et de terrains disponibles pour les entreprises. Notamment ceux qui se trouvent en face de l'EuroAirport, avec le projet du Technoport et le quartier du Lys. Mais pour mener à bien ces projets, il faut maîtriser la problématique du réseau routier. Nous avons préparé avec le conseil départemental un projet de schéma de circulation que nous allons déposer auprès de l'Etat.

J'ajoute qu'une étude a été lancée pour le prolongement du Tram 3 vers l'EuroAirport.

AVEC DE TELLES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT, POURQUOI UNE FUSION AVEC LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES PORTE DU SUNDGAU ET PAYS DE SIERENTZ ?

Ce projet de fusion repose sur une vision à long terme. Nous aurions pu rester une communauté d'agglomération à dix communes, enfermés dans notre territoire ; et quand je dis « enfermés », c'est réellement ça car, dans dix ans, il n'y aura plus de développement possible. Le périmètre de notre territoire est assez petit et pour créer des zones d'activité, des espaces de loisirs, une offre touristique, il faut s'élargir.

Nous travaillons déjà ensemble et la réflexion sur la stratégie économique englobe nos deux intercommunalités voisines. Nous pourrions leur apporter notre savoir-faire en matière d'assainissement, d'urbanisme, en assurant pour toutes les communes la gestion des permis de construire...

Pour les habitants de l'actuelle CA3F, cet élargissement ne changera pas les services auxquels ils sont déjà habitués. L'évolution se fera avec le souci de la proximité, de façon progressive, en fonction de nos recettes financières. Jamais je ne promettrai ce que je ne suis pas sûr de pouvoir tenir.



DE 10 À 40 COMMUNES...

A peine créée, la Communauté d'Agglomération va fusionner, à partir du 1^{er} janvier 2017, avec les Communautés de Communes du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau...



POURQUOI CET ÉLARGISSEMENT ?

La loi NOTRe, promulguée en août 2015, a pour objectif de transformer l'organisation territoriale de notre pays, notamment en réduisant le nombre d'intercommunalités.

A partir du 1^{er} janvier 2017, les communautés de communes devront compter au moins 15 000 habitants.

Dans la région des Trois Frontières, les Communautés de Communes du Pays de Sierentz (13 345 habitants) et de la Porte du Sundgau (9 187 habitants) sont toutes deux sous ce seuil et devaient donc rejoindre une autre structure.

Le schéma départemental de coopération intercommunale validé par le préfet en février dernier prévoit ainsi d'élargir la CA3F à ces deux intercommunalités.

COMMENT SE PRÉPARE-T-IL ?

Déjà partenaires au sein du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières, la CA3F et ses deux communautés de communes voisines ont anticipé ce projet de rapprochement et le préparent depuis quelques mois.

Une étude a été commandée auprès d'un cabinet spécialisé et un diagnostic est en cours. Deux réunions d'information ont permis de présenter le projet de fusion à tous les conseillers municipaux des communes du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau.

Un comité de pilotage s'est réuni trois fois et des ateliers de travail ont également lieu pour définir les futures missions de la CA3F élargie.

QUELS AVANTAGES POUR LA CA3F ?

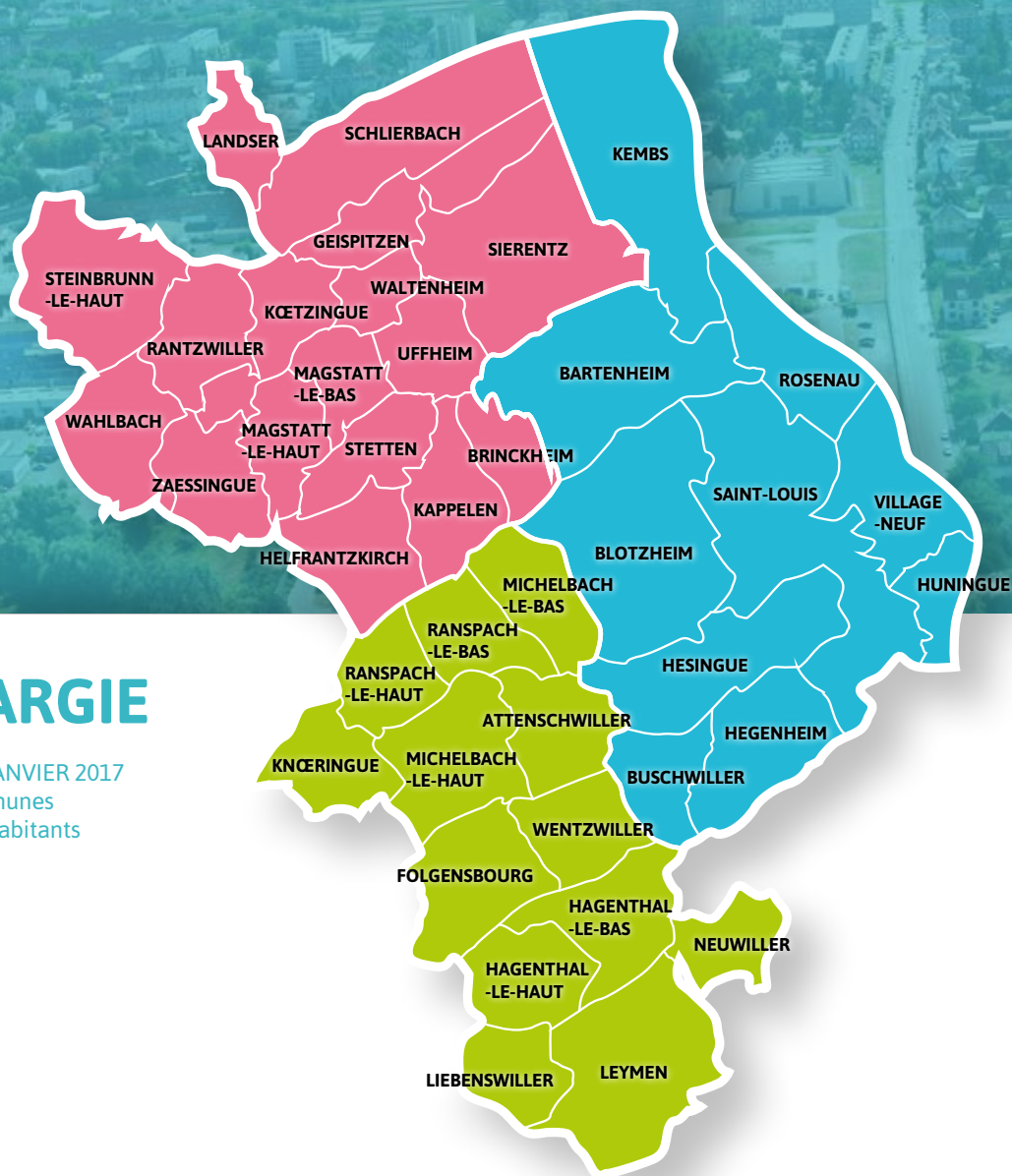
Cet élargissement permettra de porter un projet à l'échelle d'un territoire plus grand. Il participera à l'essor de notre région des Trois Frontières en lui donnant de nouveaux espaces pour le développement de son économie et de ses services.

Il contribuera à accroître encore le poids de la CA3F et à faire d'elle une interlocutrice incontournable portant la voix du Sud Alsace.

SES MISSIONS VONT-ELLES CHANGER ?

Les trois structures partagent déjà un bon nombre de compétences, mais pas toutes, comme la petite enfance, par exemple. Les réflexions en cours vont permettre de définir qui fera quoi.

La CA3F élargie aura deux ans pour mettre en œuvre ses nouvelles compétences. Dans tous les cas, l'objectif est d'améliorer la proximité.



LA CA3F ÉLARGIE

AUJOURD'HUI	AU 1 ^{ER} JANVIER 2017
10 communes	40 communes
54 004 habitants	76 710 habitants
96,92 km ²	269 km ²

- CA3F
- CC PAYS DE SIERENTZ
- CC PORTE DU SUNDGAU

RAM : NOUVEAUX LOCAUX, NOUVELLE ÉQUIPE

Le Relais Assistantes maternelles de la CA3F a quitté début mars la Nef de la Petite Enfance à Huningue et la Maison de l'Enfance à Saint-Louis pour de nouveaux locaux au rez-de-chaussée du Musée de Huningue.

Elles disposent de 119 m², avec trois bureaux, une salle d'attente et une grande salle pour les animations.

Ce déménagement facilite l'accueil des familles, l'organisation des activités et a, de plus, permis de renforcer l'équipe, avec l'arrivée d'une troisième animatrice.



INFOS PRATIQUES :

RAM de la CA3F, 6 rue des Boulangers, 68 330 Huningue.

Tél 03 89 70 93 68, 06 75 49 77 85,

seguin.marguerite@agglo-3frontieres.fr

Tél 03 89 70 93 69, 06 75 49 77 83,

lucas.isabelle@agglo-3frontieres.fr

Tél 03 89 70 95 07, 06 76 78 18 15

iannotti.aurelie@agglo-3frontieres.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

• **lundi, mercredi** : 9 h à 11 h 30 - 14 h à 17 h

• **mardi, jeudi, vendredi** : 14 h à 17 h

Et accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.



FACILITER VOTRE VIE QUOTIDIENNE

Pour les parents : le RAM vous informe sur les modes de garde, vous met en relation avec les assistantes maternelles, vous aide dans les formalités administratives.

Pour les assistantes maternelles : le RAM vous informe sur vos droits et devoirs, vous aide dans les formalités, propose des animations pour les enfants gardés, des rencontres avec des professionnels, des formations...

LES ANIMATIONS À VENIR

Pour les assistantes maternelles, les enfants et parents d'enfants de moins de 3 ans.

MAI :

• **vendredi 27**, Racontées (9 h 30 - 10 h 30).

JUIN :

- **vendredi 3**, Racontées (9 h 30 - 10 h 30) ;
- **mardi 7**, jeux de mots en alsacien (9 h - 10 h et 10 h - 11 h) ;
- **jeudi 9**, café pédagogique (20 h - 22 h) ;
- **vendredi 10**, Racontées (9 h 30 - 10 h 30) ;
- **mardi 14**, éveil musical (9 h - 10 h et 10 h - 11 h) ;
- **jeudi 16**, soirée relaxation pour prendre soin de soi (20 h - 22 h) ;
- **vendredi 17**, jeux et activités (9 h 30 - 10 h 30) ;
- **mardi 21**, relaxation pour les petits (9 h - 10 h ; 10 h - 11 h) ;
- **vendredi 24**, jeux et activités manuelles (9 h 30 - 10 h 30).

SEPTEMBRE :

- **vendredi 9** à 17 h, inauguration officielle des nouveaux locaux du RAM ;
- **samedi 10**, matinée « portes ouvertes » au RAM.

L'ALSACIEN POUR NOS ENFANTS



*lehra
d'Gschechta
Elsass
d'Èwergàb*

Contact : Benjamin Ludwig,
au **06 30 13 64 09**, ou
ludwig.benjamin@agglo-3frontieres.fr

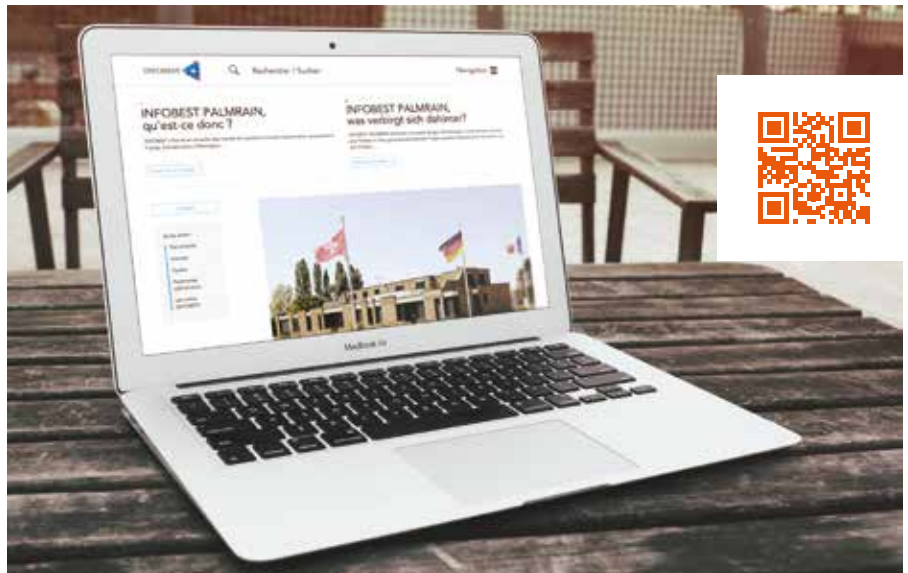
L'action de la CA3F pour le bilinguisme permet aux enfants de nos 10 communes de se familiariser avec notre dialecte. Cette sensibilisation commence dès le plus jeune âge. Benjamin Ludwig, le « Monsieur alsacien » de la CA3F, intervient en effet dans les crèches ou auprès des assistantes maternelles avec des animations pour les tout-petits. Avec l'aide d'enseignants ou de bénévoles, il propose aussi des actions dans les écoles, dans les temps d'activités périscolaires... Au programme notamment : des spectacles dans les communes et des rencontres entre les enfants et les pensionnaires de la maison de retraite Jean-Monnet de Village-Neuf.

UN NOUVEAU SITE WEB POUR INFOBEST



Une présentation plus claire, une navigation facilitée, de nouveaux contenus... : le site web du réseau Infobest a fait peau neuve pour mieux vous informer. Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires à la vie quotidienne des frontaliers : santé, retraite, circulation, formations... et de nombreux liens vers les autres instances transfrontalières.

Pour en savoir plus : www.infobest.eu/fr/



A

Assainissement

Demande d'autorisation de déversement, questions d'assainissement dans le cadre d'un permis de construire...

- **Service Assainissement de la CA3F**
Responsable : Bruno Lusy
Immeuble Le Reflet, 9 croisée des Lys, 68300 Saint-Louis
- Tél. : 03 89 70 22 65
- Fax : 03 89 70 22 69
- Mél. lusy.bruno@agglo-3frontieres.fr
- Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (jusqu'à 16 h 30 le vendredi).

Urgence, débordement...

- **Véolia Eau**
(Compagnie générale des eaux)
- Tél. 08 10 46 34 63, 7j/7 et 24 h/24.



D

Déchets

Demande ou échange de bacs, problème de ramassage, questions sur les déchets

- **Service Déchets de la CA3F**
Responsable : Florian Gutron
Palmarin, Bâtiment Sud, RD 105, 68128 Village-Neuf
- Tél. 03 89 70 22 60
- Fax : 03 89 70 22 59
- Mél. dechets-menagers@agglo-3frontieres.fr
- Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (14 h-16 h 30 le vendredi).

Déchetteries

- **Village-Neuf, 12 rue du Rhône**
- Tél. 03 89 67 88 36
Ouverte aux particuliers et professionnels :
- lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Ouverte aux particuliers uniquement :
- samedi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.
- **Kembs, rue du Maréchal Foch**
- Tél. 03 89 48 48 68
Ouverte aux particuliers uniquement :
- lundi et mercredi, de 9 h à 12 h
- samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Mini-déchetteries

Ouvertes uniquement aux particuliers

- **Bartenheim**
Accès à la déchetterie de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz uniquement pour les habitants de Bartenheim, rue Winston-Churchill.
- Ouverte les mardis, jeudis et vendredis, de 13 h 30 à 18 h (17 h en hiver) ; le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
- **Blotzheim**
Avenue Drucksess (ateliers municipaux-dépôt des pompiers). Ouverte les 1ers et 3èmes mercredis du mois, de 13 h 30 à 17 h.
- **Hégenheim**
Chemin des Prés, à côté du Centre technique municipal. Ouverte les 1ers et 3èmes jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.
- **Hélingue**
Rue de Saint-Louis (anciens ateliers municipaux). Ouverte les 2èmes et derniers jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Points d'apport volontaire

Conteneurs verts pour les bouteilles et bocaux en verre ; jaunes pour les matériaux recyclables.
Liste par commune sur le site Internet de la CA3F (rubrique « Les domaines d'intervention », sous-rubrique « Environnement »).

Collecte en porte-à-porte

Merci de sortir vos bacs pour 6 h le matin ou la veille au soir (5h en été).



Distribus

Suggestions réclamations, renseignements d'ordre général

• Service Transports de la CA3F

Responsable : Hubert Vaxelaire,
- Tél. 03 89 70 93 66
- Mél. vaxelaire.hubert@agglo-3frontieres.fr

Horaires, tarifs, achat de titres de transport, renouvellement d'abonnement, liste des points de vente :

• Agence Distribus

6 croisée des Lys - 68300 Saint-Louis
- Tél. 03 89 69 73 65
- Télécopie : 03 89 69 38 03
www.distribus.com
Ouvert :
- du lundi au vendredi, de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 45
- le samedi, de 9 h à 12 h 45.



Patrimoine bâti et infrastructures (voiries et pistes cyclables)

• Service Patrimoine de la CA3F

Responsable : Jean-François Vuilleumard
Immeuble Le Reflet, 9 Croisée des Lys, 68300 Saint-Louis
- Tél. 03 89 70 45 70
- Télécopie : 03 89 70 45 79
- Mél. vuilleumard.jean-francois@agglo-3frontieres.fr

Pistes cyclables

Réseau de 36 km avec itinéraires nord-sud et connexion au réseau allemand par la Passerelle des Trois Pays à Huningue. Carte à télécharger sur le site Internet de la CA3F (Rubrique « Domaines d'intervention », sous-rubrique « Tourisme ») ou disponible à l'Office de Tourisme.

Port de plaisance de Kembs

54 emplacements à louer pour le weekend, au mois ou à l'année (bateaux de 8 à 26 m).

Location d'emplacements

Estelle Dallmer, capitainerie du port de plaisance,
- Tél. 03 89 74 50 74,
- Télécopie : 03 89 74 50 76
- Mél. port.kembs@agglo-3frontieres.fr
Ouverte le lundi et mardi matin et le vendredi toute la journée.



Relais assistantes maternelles

Nouvelle adresse : 6 rue des Boulangers, 68330 Huningue.
- Tél. 03 89 70 93 68
- Port. 06 75 49 77 85,
Mél. seguin.marguerite@agglo-3frontieres.fr
- Tél. 03 89 70 93 69
- Port. 06 75 49 77 83

- Mél. lucas.isabelle@agglo-3frontieres.fr
- Tél. 03 89 70 95 07
- Port. 06 76 78 18 15
- Mél. iannotti.aurelie@agglo-3frontieres.fr
Horaires d'ouverture :
- lundi et mercredi : 9 h à 11 h 30 - 14 h à 17 h
- mardi, jeudi et vendredi : 14 h à 17 h
Et accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.





Sport

Piscine couverte à Village-Neuf

1 070 m² de plans d'eau avec un bassin sportif, un bassin de nage, un bassin d'apprentissage et une pataugeoire. Un espace de remise en forme avec bain vapeur, sauna, espace de détente, terrasse extérieure.

- Contact : Daniel Choquet,
77, rue de Michelfelden,
68128 Village-Neuf, Tél. 03 89 67 13 41
Mél. piscine.couverte@agglo-3frontieres.fr

Centre nautique Pierre de Coubertin à Saint-Louis

Bassin de natation (50 m x 20 m), bassin de loisirs (1 000 m²) avec toboggan, pataugeoire (150 m²).

- Contact : Christophe Jaegy
4, rue Saint-Exupéry, 68300 Saint-Louis
- Tél. 03 89 67 11 21. Ouvert :
- en mai, juin et septembre : les lundis, mardis et jeudis : de 12 h à 19 h 30, les mercredis de 10 h à 19 h 30, les vendredis de 12 h à 21 h, les samedis, dimanches et jours fériés de 10 h à 20 h
- en juillet et août : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9 h à 19 h 30, les vendredis de 9 h à 21 h, les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 20 h.

COSEC et mur d'escalade

Salle de sport ouverte pendant l'année scolaire aux élèves en journée, aux associations en soirée. Dans l'enceinte du COSEC, 250 m² aménagés pour

l'escalade, 5 zones de difficulté. Accessible aux groupes scolaires et associations.

- **Service des Sports de la CA3F au COSEC**
Responsable : Manuel Schuller
79 rue de Michelfelden, 68128 Village-Neuf
- Tél. 03 89 67 72 10
- Mél. sport@agglo-3frontieres.fr



Tourisme

- **Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis / Huningue-Région des Trois Frontières**

Maison de Haute-Alsace
81 rue Vauban, 68128 Village-Neuf
- Tél. 03 89 70 04 49
- Télécopie : 03 89 67 30 80
- Mél. info@saintlouis-tourisme.fr
Site Internet : www.saintlouis-tourisme.fr
- Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le mardi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Fermé les jours fériés et dimanches.

LES MOTS D'ICI

Chalta

Ce mot désigne la veillée pendant laquelle les maraîchers de la bande rhénane et les agriculteurs du Sundgau nettoyaient et préparaient le chou de Bruxelles, les épinards et la mâche (ou doucette, Düssett dans notre secteur) pour le marché de Mulhouse ou de Bâle.

Parents et voisins s'entraidaient, on disait z'Chalta goh. Assis à la longue table de la cuisine, ils se racontaient les dernières nouvelles du village et de la région à la lumière de la lampe à pétrole (avant l'installation de l'électricité).

Les jeunes gens en profitaient pour aller uf Karress, autrement dit flirter pendant la réunion de travail, dr Chalta n Oba, des adultes. Ce qui explique que les sexagénaires d'aujourd'hui ne connaissent plus le terme Chalta qui refait néanmoins son apparition grâce aux soirées dialectales du « Friejohr fer unseri Sprooch ».

- **Directeur de publication : Alain Girny, Président de la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières**
- **Création, rédaction, réalisation : Pagination, Rixheim en collaboration avec la CA3F.**
- **Tirage : 26 000 exemplaires**
- **Imprimé sur papier 100 % recyclé**
- **Imprimerie : Gyss Imprimeur, Obernai**
- **Date de parution : mai 2016**
- **Date du dépôt légal : à parution**
- **ISSN : 2104-9130**